

## **Le microcrédit en France : enjeux, impact et perspectives**

Sciences Po Paris, 6 mars 2007

**Introduction:** *Aude Sauty de Chalon (Présidente, PlaNet Sciences Po)*

- 2005: L'ONU déclaré l'année internationale du microcrédit
- 2006 : Prix nobel de la paix pour Mohamemd Yunus, fondateur de la Grameen Bank au Bangladesh
- Microfinance s'adresse aux exclus du système bancaire, 80% du monde
- Les deux actions de PlaNet Sciences : la sensibilisation au sein de la communauté étudiante (Grandes Ecoles Mobilisées pour la Microfinance), la récolte de données pour financer un Institut de Microfinance
- L'intégration sociale et l'insertion professionnelles sont les enjeux qui seront dans l'avenir exploitées par les politiques, ces thèmes relevant d'un intérêt économique et social

**Sébastien L'Aot :** *Directeur du réseau de l'ADIE (avec l'ADIE depuis 1994)*

*L'exclusion économique est très présente en France.* Plus de 2 millions de chômeurs et plus d'un million d'allocataires du RMI. Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est supérieur à 20%.

*La création d'entreprises* est une réponse à l'exclusion. 40% des créations d'entreprises sont réalisées par des demandeurs d'emploi. Plus de 50% des jeunes des quartiers difficiles ont envie de créer leur entreprise (sondage ADIE-CIF-IFOP du 29 mars 2006). 8 sur 10 de ces entreprises sont des entreprises individuelles. Les entrepreneurs deviennent donc leur propre employeur.

*L'ADIE est créée en 1989 par Maria Nowak*, qui a adapté à la France le principe du microcrédit après avoir travaillé dans différentes organisations internationales de développement. L'ADIE fût au début une association loi 1901. Le microcrédit a aujourd'hui 100 millions de clients. Il fût développé notamment par Muhammed Yunus, le prix Nobel de la paix 2006. Depuis 15 années, le microcrédit s'est développé également en Europe et aux Etats-Unis.

**L'ADIE est aujourd'hui reconnu d'utilité publique et agi dans trois domaines principaux.** Elle finance des projets d'entrepreneurs potentiels qui n'ont pas accès au système bancaire traditionnel. L'ADIE accompagne les entrepreneurs dans le développement de leur entreprise et essaie d'intervenir sur la création d'un environnement favorable au développement de la microfinance et des microentreprises en France. Le cadre juridique est l'obstacle principal au microcrédit en France. Beaucoup de petits entrepreneurs sont forcés de payer plus de charges sociales qu'ils n'avaient de revenu.

**Le développement de l'ADIE a connu différentes étapes.** Entre 1990 et 1994, l'ADIE met au point ses méthodes avec peu de moyens (des fonds propres). Elle développe ensuite un réseau de délégation régionale. Ensuite, de 1995 à 2000 elle commence à développer des partenariats bancaires, par lesquelles les banques prêtent aux entrepreneurs dans le nom de l'ADIE. La phase d'institutionnalisation de 2001 à 2004 donne lieu à la reconnaissance de la création d'entreprise comme une voie d'insertion sociale et professionnelle. Un amendement à la loi bancaire permet à l'ADIE d'emprunter pour prêter aux microentrepreneurs. L'attribution du prix Nobel

de la paix à Mohammed Yunus ouvre une nouvelle étape dans le développement du microcrédit

### **Méthodologie**

*L'ADIE accorde des microcrédits d'un montant maximum de 5000 €* (montant moyen de 2800) à un taux d'intérêt de 7,3%. Les clients cherchent un accès au crédit et non pas des taux d'intérêt plus bas que dans le système bancaire. Le financement peut être complété xxx.

L'ADIE accompagne l'entrepreneur dans le développement de son entreprise dans quatre domaines: démarches administratives, gestion et comptabilité, développement commercial et bancarisation.

Aujourd'hui l'ADIE intervient sur l'ensemble du territoire français, aussi dans les DOM-TOM. Elle a 119 antennes et 380 permanences, notamment dans les quartiers sensibles. L'équipe se constitue de 1100 bénévoles et 335 salariés, donc 45 à Paris.

Un dossier est monté par chaque créateur, avec l'aide d'un conseiller de l'ADIE. Ce dossier est présenté au Comité de Crédit local de l'ADIE, qui étudie le dossier de façon collégiale et émet ou non un avis favorable au financement du projet. Les critères de décision sont l'adéquation homme-projet, la capacité et la détermination de sa promotion, et le réalisme du projet. Ils s'écoulent en moyenne 30 jours entre le premier contact de l'entrepreneur avec l'ADIE et la mise en place du microcrédit.

Un sur deux clients de l'ADIE sont bénéficiaires du RMI ou d'autres allocations sociales. Ces entrepreneurs ont connu en moyenne deux ans de chômage avant de créer leur entreprise. Un client sur cinq est illettré et ne sait pas lire ou compter. Ceci ne constitue pas un handicap mais doit être pris en compte dans l'accompagnement des entrepreneurs.

Le quart des entrepreneurs travaillent dans le commerce et un autre quart dans les services. Ces entreprises ne sont pas stéréotypées, malgré le fait qu'il y a beaucoup de vendeurs ambulants et des plombiers. L'investissement initial est en moyenne 1000 €. Les entrepreneurs se posent la question de savoir ce qu'ils savent faire, ce qui résulte en une grande diversité de projets.

La demande à l'ADIE est forte ; plus de 50 000 personnes contactent l'ADIE chaque année. Elle a effectué 34 prêts en 1990 et 7500 prêts en 2006. La demande est particulièrement forte dans les quartiers en difficulté où la création d'activité est populaire. Le potentiel du marché est estimé à 30 000 par an.

Le nombre moyen d'emplois créés reste modeste, mais la création d'emplois n'est pas le but du projet. Les entrepreneurs souhaitent prioritairement créer leur propre emploi. Le taux de pérennité des entreprises de 64% au bout de 2 ans correspond aux taux nationaux. Le taux de remboursement est de 94%. Trois quarts des entrepreneurs reviennent à l'emploi stable, soit grâce à leur propre entreprise, soit grâce à une possibilité d'emploi dans une autre entreprise. Depuis sa création, l'ADIE a contribué à la création de 48 000 emplois.

L'ADIE souhaite continuer à répondre aux besoins des exclus du système bancaire et envisage même de s'adresser à une clientèle plus pauvre. Les taux d'intérêt ont été augmentés récemment et afin de couvrir les coûts de gestion de crédit pour pérenniser son action. Le coût d'accompagnement devra rester subventionné. La demande de microcrédits peut être multipliée par 10 sous réserve d'un environnement favorable.

**Sébastien Duquet** : *Directeur général de PlaNet Finance France*

PlaNet Finance regroupe 30 entités dans le monde entier.

M. Duquet a pu constater sur le terrain que le microcrédit fonctionnait, et fonctionnait bien, et il a vu les manières dont il a touché ses clients. Il a pris connaissance du microcrédit à travers un réseau similaire à l'ADIE au sud de la France. Il a ensuite travaillé dans l'audit dans les pays émergents, en faisant du microcrédit sans le réaliser.

La définition de la microfinance. Dans les pays en voie de développement, le système bancaire finance à deux tiers le commerce, un peu l'artisanat et l'agriculture. Des deux derniers groups sont les clients potentiels pour le microcrédit. PlaNet Finance et les organisations de microfinance dans les pays émergents financent non des créations mais des consolidations d'entreprises. PlaNet Finance se distingue ainsi des activités de l'ADIE.

Deuxièmement, alors que l'ADIE accompagne les créateurs d'activités, PlaNet Finance le fait beaucoup moins car la plupart des entrepreneurs dans les pays émergents assument le métier d'un membre de la famille et reçoivent leur formation au sein de leur famille. De plus, le taux d'intérêt dans les pays émergents est beaucoup plus important, dû au fait qu'il y a très peu de subventions au démarrage des institutions de microfinance dans les pays du sud. Les microentrepreneurs doivent donc payer les coûts de gestion de l'institution de microfinance. En France, la rentabilité des entreprises clientes du microcrédit est moindre car il s'agit d'entreprises en démarrage et car ces entreprises se trouvent dans le secteur formel. La plupart des microentreprises dans les pays du sud travaillent dans le secteur informel.

La pauvreté dans le monde se développe avec la croissance géographique, la faiblesse des gouvernements dans les pays émergents etc. La microfinance est l'offre des services non-financiers, des services financiers, mais aussi le crédit au logement, le crédit à l'éducation et le crédit à la consommation. La microfinance va augmenter les revenus des clients et améliorer les conditions de vie du client et de ses proches, surtout parce que le microcrédit s'adresse prioritairement aux femmes, qui dépensent leur surplus pour la nourriture, l'éducation des enfants et l'amélioration du logement. Ceci crée une forte tendance à l'insertion sociale, un sentiment d'appartenance et d'autonomie.

Le microcrédit traite les pauvres comme un marché et propose un produit adapté à ce marché. La grande nouveauté depuis récemment est l'implication des assureurs dans le marché. Une personne sur 1000 Dans les pays émergents a accès à l'assurance santé. L'assurance est donc un outil fondamental qui peut assurer la durabilité du microcrédit et de l'activité des microentrepreneurs.

PlaNet Finance, tout comme l'ADIE en France, ne s'adresse que marginalement aux plus pauvres des pauvres. Les gens qui gagnent comme un petit fonctionnaire ou un policier, on pourtant besoin de soutien financier pour développer des activités génératrices de revenu.

Le microcrédit aujourd'hui sert approximativement 10% de la clientèle potentielle ; il y a donc des potentiels de croissance. 20% des encourts du microcrédit viennent des banques commerciales dans les pays en voie de développement. La microfinance est donc une innovation du sud qui s'est développé grâce aux capitaux du sud. Seulement à partir du niveau du moment où le succès de la microfinance est devenu clair, les capitaux du nord ont été investi dans des institutions de microfinance.

PlaNet Finance constitue de PlaNet Rating, qui a mené 75 ratings, le département Financement qui conduit au financement de 15 Institutions de

Microfinance matures et qui a financé 11 jeunes Institutions de Microfinance via le PlaNet Micro Fund. Finalement, MicroCred a créé deux Institutions de Microfinance, après avoir identifié des zones où il y a une forte demande et un environnement favorable pour le développement du microcrédit. PlaNet aide donc 7000 d'entrepreneurs dans le monde.

PlaNet vise également à créer des institutions qui soutiennent le développement des PME et TPE, qui ne sont pas les entreprises les plus pauvres, mais qui ont le potentiel croître et créer de l'emploi.

PlaNet évalue l'impact de la microfinance. Elle a conduit plusieurs études d'impact entre autres en Jordanie, au Bénin et au Maroc et continue à développer ses outils d'analyse. Elle vise également à évaluer l'impact du microcrédit en France.

Les programmes de PlaNet Finance en France ont démarrés en février 2006. Le constat était qu'un grand nombre d'acteurs qui soutiennent le microcrédit était présent. Or, lors d'interviews dans les zones urbaines sensibles, les jeunes qui avaient envie de créer leurs entreprises ne connaissaient pas les mécanismes d'accompagnement. Il y avait donc un problème de connexion. Le but était donc de créer des associations dans les quartiers qui vont identifier dans les zones sensibles les clients du microcrédit potentiel, les encourager, les mettre en contact avec les organisations de microfinance. Le programme s'appelle ADAM et est opératif dans quatre zones urbaines sensibles. Ces associations travaillent sur un quartier et font un accompagnement temporaire de l'entrepreneur avant qu'il ne soit mis en contact avec l'institution de microfinance. Il paraît donc souhaitable de séparer les fonctions de financement et d'accompagnement. L'objectif est de créer par ADAM 30 TPE par an.

Le deuxième programme est la Société de Capital Risque Solidaire. Cette structure reçoit des dossiers d'une institution de microfinance que celle-ci n'a pas pu financer. Les microentrepreneurs peuvent donc recevoir la totalité du crédit qu'ils demandent, même si l'institution de microfinance ne dispose pas de suffisamment de fonds pour le financer. Cette structure a un capital de 600 000 €. Elle fonctionne comme une société. L'investisseur sera rémunéré. L'objectif est également de créer environ deux à trois emplois par entreprise. PlaNet Finance compte parmi les investisseurs des banques commerciales, la Fondation Evens, le Club du XXIème siècle. Ces deux projets en France visent à compléter les projets de PlaNet Finance dans les pays émergents.

### **Laurance Adda : *Microentrepreneur, ADIE***

Microentreprise spécialisée dans les arts de la table et les objets de décoration. Elle a toujours peint et elle a souhaité entreprendre. Elle a peint sur des murs et des toiles et ensuite elle a commencé à peindre sur des tasses, des vases etc. Ceci a connu un grand succès dans son entourage. Après avoir travaillé pour affiner ses techniques, elle a souhaité entreprendre. Mais ayant eu un incident bancaire auparavant, elle a cherché sur internet des possibilités de soutien pour les microentreprises. Le conseiller a été séduit par son projet et elle a donc eu un prêt test de 1500 € ce qui lui a permis de financer un ordinateur, quelques objets pour peindre et sa première exposition, qui aura lieu la semaine prochaine. Elle est très contente et amoureuse et trouve finalement les moyens pour réaliser ses idées. Elle a connu un soutien logistique, administratif et moral très important de la part de l'ADIE.